

29 mars 2011

11.131

Recommandation de la commission préalable "RPT: transports publics" et consorts**Maintien, au minimum, de l'offre actuelle des transports publics**

Dans son rapport (11.007) à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur les transports publics (LTP), le Conseil d'Etat annonce que, pour respecter les lignes adoptées par le Grand Conseil en matière de redressement des finances et de réforme de l'Etat (10.002), il s'est donné un cadre contraignant qui ne lui permettra pas de financer pour 2012 la totalité de la hausse prévisible des coûts des transports publics. Il propose d'augmenter la part des communes au "pot commun" (report de charges de 3,9 millions de francs) ou de réduire drastiquement l'offre actuelle.

La commission parlementaire, qui a examiné le rapport du Conseil d'Etat, a recommandé au Grand Conseil de refuser l'entrée en matière. Par la suite, le Conseil d'Etat a retiré son rapport.

Dans son propre rapport, *"sans opposition, la commission quelle que soit l'issue du traitement par le Grand Conseil du rapport du Conseil d'Etat, demande fermement à ce dernier de ne pas mettre en œuvre les mesures visant à redimensionner l'offre en transport public pour les années d'horaire 2012 et 2013, telles que prévues en annexe 2 du rapport du Conseil d'Etat"*.

Aussi, à son tour, le Grand Conseil recommande au Conseil d'Etat de mettre tout en œuvre, notamment lors de l'élaboration des prochains budgets, pour maintenir au minimum l'offre actuelle pour les années d'horaire 2012 et 2013, y compris les trois paires de trains prévus hors cadence, du lundi au vendredi, entre Neuchâtel et Le Locle.

Signataires: A. Blaser, F. Cuche, B. Hurni, P.-A. Steiner, L. Ducommun, D. Calame, J.-J. Wenger, A. Tissot-Schultess, C. Maeder-Milz, C. Dupraz, M. Ebel, T. Buss, C. Gehringer, J.-J. Aubert, A. Shah, G. Würigler, P. Herrmann, F. Jeandroz, D. Angst, V. Leimgruber, M.-F. Monnier Douard, D. Ziegler, L. Zwygart-de Falco, M. Béguelin, J.-C. Berger, C. Bertschi, C. Borel, M. Castioni, J.-P. Cattin, A. Clerc Birambeau, M. Debély, M. Docourt Ducommun, S. Fassbind-Ducommun, C. Fischer, M. Giovannini, B. Goumaz, M. Guillaume-Gentil-Henry, T. Huguenin-Elie, S. Locatelli, C. Mermet, B. Nussbaumer, L. Perrin, M.-C. Jeanprêtre Pittet et S. Vuilleumier.